



Paris le 13 septembre

## Communiqué de Presse

### La Fédération Française des Praticiens de Santé en ordre de marche !

La Fédération Française des Praticiens de Santé (FFPS) a tenu son assemblée constitutive le mercredi 13 septembre 2017.

Comme annoncé le 3 août dans un communiqué de presse commun <https://lc.cx/pXQd>, les huit syndicats - membres fondateurs représentant les infirmiers (CI, FNI, Onsil), les masseurs-kinésithérapeutes (FFMKR, UNSMKL (SNMKR+OK)), les orthophonistes (FNO), les orthoptistes (SNAO) et les pédicures-podologues (FNP) se sont unis autour de valeurs professionnelles communes afin de se faire entendre d'une seule voix pour :

- défendre les intérêts transversaux des syndicats qui la composent et des professionnels qu'ils représentent ;
- obtenir du législateur le remplacement des termes « auxiliaires médicaux » par « praticiens de santé » dans le code de la santé publique, le code de la sécurité sociale et la nomenclature générale des actes professionnels ;
- promouvoir les compétences spécifiques des professions qu'ils représentent au sein du système de santé ;
- mobiliser toutes les compétences et les qualifications des praticiens de santé pour favoriser, notamment, l'éducation à la santé et la prévention ;
- favoriser la coopération avec les professions médicales en abandonnant la notion désuète et clivante de transfert de tâches, en vigueur, pour lui substituer les vertus et les effets des compétences partagées ;
- obtenir, au profit des usagers du système de santé, dans une optique d'amélioration des prises en charge comme de réduction des coûts, l'accès direct aux praticiens de santé ;
- travailler à l'élaboration concrète de solutions opérationnelles pour favoriser le continuum de soins ville-hôpital-ville et renforcer la coordination interprofessionnelle ;

- permettre et faciliter, au regard de l'émergence des nouvelles technologies, l'intervention à distance des praticiens de santé auprès des patients ;
- faire évoluer les professions concernées vers un statut de professions médicales à compétences définies.

La Fédération est dirigée et administrée par un Congrès. Ont été élus par l'assemblée générale constituante, Philippe TISSERAND, président, Laurent MILSTAYN, trésorier et Serge COIMBRA, Anne DEHÊTRE, Elisabeth MAYLIE, Stéphane MICHEL, Daniel PAGUESSORHAYE, Ghislaine SICRE, vice-président(e)s.

Contacts :

CI : 06 15 31 54 28

FFMKR : 06 89 49 91 23

FNI : 01 47 42 94 13

FNO : 06 78 12 51 48

FNP : 06 48 01 68 54

Onsil : 05 62 30 00 78

SNAO : 06 70 23 07 47

UNSMKL : 06 22 16 13 24